Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 151 (2006)

Heft: 8-9

Artikel: Évolution du terrorisme

Autor: Dupuy, Emmanuel / Costedoat, Thierry

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346618

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Evolution du terrorisme

Le terrorisme n'est pas un phénomène nouveau dès lors que l'on peut dater en l'an 1092 l'une des premières actions perpétrées par la secte des haschischins. Tout au long de l'évolution des sociétés, il est demeuré une constante au travers des groupes à l'organisation, aux modes d'actions et aux desseins fort différents (anarchistes, carbonari, cellules communistes combattantes ou groupes nationalistes armés, etc.).

■ Emmanuel Dupuy, Thierry Costedoat

Pour les sociétés occidentales mais aussi pour un certain nombre de pays émergents, il est devenu aujourd'hui, un des vecteurs essentiels de la menace. Contrairement aux guérillas qu'elles soient urbaines ou rurales (FARC) qui visent à s'assurer du contrôle d'un territoire pour en faire un laboratoire à caractère politique, social et économique, ou au terrorisme politique comme on l'a connu jusqu'à la fin du XX^e siècle, le terrorisme fondamentaliste sous sa forme actuelle apparaît comme dé-territorialisé et à caractère sacrificiel; il semble s'inspirer, en quelque sorte, d'une logique sectaire.

Vulnérabilité des sociétés occidentales

Certes, pour lui, l'action consiste toujours à obtenir un effet immédiat, à travers la mobilisation médiatique et le traumatisme provoqué chez les populations, puis à jouer sur les conséquences de celui-ci au travers

d'une stratégie visant à imposer à un pouvoir en place une politique spécifique (négociation ou répression) et à lui faire perdre toute crédibilité auprès de sa propre population, voire de l'opinion internationale.

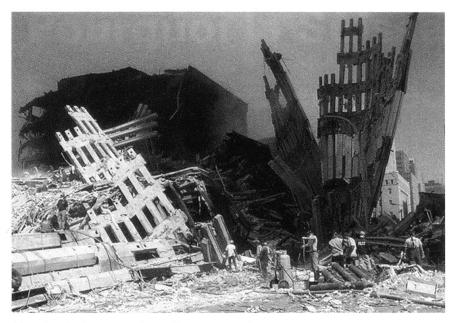
Cette démarche est d'autant plus efficace que son caractère erratique en terme de maîtrise dans le choix de l'objectif, de datation de l'action et des modalités de mise en œuvre fragilise d'autant l'autorité politique qui a à gérer l'attentat et qui se trouve, de fait, immédiatement confrontée à une réaction collective à caractère névrotique. Les conséquences d'un tel acte dans un tel contexte politique et sociétal peut donc très rapidement mettre en péril un consensus global au travers de tensions communautaires, comme cela a été assez récemment perceptible aux Pays-Bas. Il est dès lors évident que la vulnérabilité de nos sociétés est croissante à cause de :

■ La complexité et, *de facto*, la fragilité des infrastructures au regard de la multiplication des flux de tous ordres.

- La mondialisation des échanges, donc des flux dans tous les domaines que cela concerne les mouvements des hommes, des produits et marchandises, de l'information, financiers.
- L'hyper sophistication des moyens de contrôle par l'utilisation massive d'outils technologiques d'autant plus vulnérables qu'ils sont hautement sophistiqués et performants.
- La fragilité psychologique des populations occidentales qui, pour la plupart d'entre elles, n'ont pas connu les conséquences directes de conflits armés sur leurs territoires durant les cinquante dernières années. Le stress provoqué par des actions terroristes majeures (attentats massacres) n'en serait que plus traumatisant et dévastateur en terme d'inconscient collectif.
- La multiplication des trafics de toutes natures (armes, produits toxiques, argent sale etc.) qui donne aux groupes terroristes la possibilité de disposer d'une logistique qui leur permet d'atteindre leurs objectifs.

Le récent débat, concernant les possibilités d'utilisation de missiles sol-air pour abattre un

¹ Emmanuel Dupuy est responsable stratégique de CI2S et secrétaire général de l'IPSE; Thierry Costedoat est lieutenant-colonel (réserve opérationnelle) et responsable opérationnel de CI2S.



New York: les tours jumelles se sont écroulées.

avion de ligne que celui-ci soit en vol ou au sol, témoigne de cette vulnérabilité et de la *sensibilité* du thème.

Des fondamentalistes «professionnalisés» prêts au sacrifice

A contrario, les agents terroristes se sont professionnalisés et, dans certaines opérations d'envergure, ce sont des individus bien intégrés dans la société et disposant d'un fort potentiel intellectuel. La composition des groupes terroristes engagés lors des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ou à Londres confirme ce fait. Nous ne sommes plus dans la logique de militants extrémistes dévoyés, de sympathisants autonomistes ou nationalistes ayant basculé dans la violence armée.

Dans le cas du fondamentalisme islamiste, nous sommes confrontés à des *moudjahiddins* motivés par un sentiment religieux exacerbé, dont le but est de protéger la communauté musulmane des agressions du monde occidental. Organisés selon le principe des «agents dormants», généralement dotés d'une formation très correcte, ils sont prêts à sacrifier leur vie. Il ne s'agit plus ici de la réponse armée de certains éléments d'un groupe social comme elle pouvait être perçue dans le terrorisme politique d'antan (Colonnes combattantes en Italie) mais de l'émergence et de l'association d'individus initialement isolés s'engageant dans une lutte contre un Occident impur et oppresseur. Une telle démarche est également vraisemblable dans d'autres groupes fondamentalistes non islamistes, ayant une motivation à caractère religieux ou sectaire.

Cette acceptation du sacrifice est d'autant plus redoutable chez cette nouvelle génération de terroristes qu'ils maîtrisent les circuits de l'information, les possibilités offertes par Internet dans la chaîne opérationnelle de réalisation des attentats, comme moyen de revendication et comme support technique aidant au recrutement de nouveaux activistes. Par ailleurs, les *djihadistes* ont acquis une meilleure maîtrise des paramètres transnationaux: échanges d'informations, déplacements, transferts financiers, éléments entrant à la fois dans la chaîne logistique mais aussi opérationnelle, nécessaire à la commission des crimes.

On a très rapidement assisté à un basculement de l'attentat ciblé vers l'attentat-massacre qui tend à devenir la règle. New York, Madrid, Londres, Bali renvoient Lod, Munich, Paris et Bologne à une période maintenant révolue de l'histoire du terrorisme international.

Lorsque, les 5 et 20 mars 1995, les membres de la secte Aoun Shinri Kyo ont déclenché des attentats au gaz sarin dans les couloirs des métros de Yokohama et Tokyo, ils ont franchi un interdit psychologique redoutable. Les conséquences ont bien été en deçà que ne le laissait présager ces actions aux résultats somme toute limités; elles révélaient combien est complexe l'utilisation de produits toxiques en regard de leurs spécificités chimiques et des paramètres environnementaux nécessaires à leur bonne mise en œuvre (taux d'humidité, chaleur, etc.). Les spécialistes s'accordent à reconnaître les difficultés de réalisation d'un tel attentat mais ils en admettent les conséquences épouvantables.

Dans l'inconscient collectif notamment européen, la bombe chimique, invisible et donc difficilement contrôlable et neutralisable, demeure une des armes les plus traumatisantes, tant par sa nature que par ses effets. Elle

RMS № 8-9 – 2006



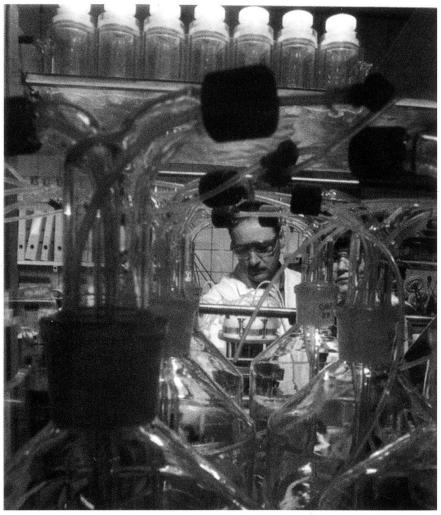
peut toucher des milliers de personnes, immédiatement ou dans des délais donnés, dans des espaces variables: les personnes présentes sur le lieu de l'attentat mais aussi dans des lieux éloignés peuvent être contaminés par des vents porteurs.

Vulnérabilité de l'industrie chimique

Certes, les sites industriels chimiques ne ressemblent en rien aux couloirs du métro de Tokyo mais ils n'en représentent pas moins des objectifs particulièrement intéressants pour les groupes terroristes. En effet, ils concentrent en un même lieu:

- Des infrastructures de production particulièrement complexes et étendues, qui sont dans bien des cas intégrées dans un tissu urbain ou périurbain. Les sites anciens sont, pour une grande majorité, peu protégées contre une agression extérieure.
- Des sites de stockage (matières premières ou produits finis) dans lesquels sont entreposés des produits éventuellement toxiques ou dont l'association inappropriée peut déclencher des réactions chimiques dangereuses. Il ne faut pas oublier les infrastructures spécifiques à la chaîne de prévention environnementale comme les bassins de décantation.
- Des flux de circulation qui concernent à la fois les produits (canalisations, véhicules routiers ou trains), les collaborateurs de l'entreprise et les nombreux soustraitants, rendant ainsi difficile une protection hermétique des sites.

Le continent européen abrite un nombre important de ces si-



Face au terrorisme, l'industrie chimique est vulnérable...

tes parfois avec une concentration importante dans des secteurs donnés, entre autres la région lyonnaise, qui représentent autant d'objectifs potentiels pour des agresseurs éventuels.

Pour l'heure, les groupes terroristes fondamentalistes de tous types semblent focaliser leurs actions sur des sites à forte concentration humaine comme les immeubles abritant des bureaux (New-York, Oklahoma City, etc.), les gares (Madrid), stations de métro (Londres). Il s'agit de frapper les Occidentaux dans leur vie quotidienne pour amplifier le choc psychologique et le retentissement médiatique. Il n'empêche que la menace est réelle, tant sur les sites proprement dits que dans les zones périphériques.

Les Etats-Unis sont engagés dans une lutte déterminée contre le terrorisme international mais également dans une réflexion d'envergure en matière de prévention. Durant le premier semestre 2005, le Congressional Research Service a établi une liste des usines chimiques qui produisent de grandes quantités de produits toxiques et leur proximité avec des zones urbaines. Vingt-trois Etats américains ont une usine chimique menaçant plus d'un million de personnes... La sécurité de ces sites face à la menace terroriste



inquiète tout particulièrement les experts qui appellent les autorités américaines à établir une réglementation stricte et ne plus se contenter des seules mesures prises par les industriels.

Dans le cadre de la même démarche préventive, le Département américain de la sécurité intérieure (D.H.S.) a également réalisé des simulations de pertes humaines à la suite d'une attentat utilisant un wagon de chlore. Ses conclusions sont très alarmantes concernant les pertes humaines et les perturbations sérieuses qu'auraient à subir les économies des zones périphériques des sites visés. En Europe aussi, les sites chimiques ne peuvent pas être, a priori, exclus de la liste des cibles potentielles. La faiblesse du dispositif actuel étant reconnue, la mise en place d'un «système réglementaire» qui se substituerait aux mesures actuellement prises par les entreprises n'est plus à écarter.

L'objet de ce propos n'est pas de stigmatiser les entreprises chimiques qui se trouvent confrontées à une menace dont elles ne sont aucunement responsables et sur laquelle elles n'ont, contrairement aux risques spécifiquement technologiques, aucune prise.

Les conséquences de telles attaques seraient certainement dramatiques: grand nombre de morts, d'intoxiqués ou de brûlés, pollution sur une période plus ou moins longue de l'atmosphère, du sol et des nappes phréatiques, désorganisation des activités sur les zones périphériques ou sur les espaces pollués par des vents dominants, mise à l'arrêt ou neutralisation d'autres entreprises et infra-



... comme beaucoup d'entreprises et le réseau énergétique.



Le terrorisme chimique crée des peurs irraisonnées comme la guerre des gaz dans l'entre-deux-guerres mondiales.

structures collectives. Elles seraient psychologiquement très prégnantes et risqueraient de déclencher un traumatisme collectif important parmi les populations concernées, ce qui nécessiterait un suivi approprié long et coûteux.

Mesures de protection

Prendre en compte ce phénomène, pour assurer la protection des populations mais aussi de l'activité économique, ne paraît pas irréaliste. En effet, le terrorisme est devenu une menace permanente, appelée à perdurer durant de nombreuses années, dans nos sociétés hyper industrialisées. Cette politique de prévention doit associer pouvoirs publics et opérateurs industriels, car les deux parties ont des intérêts différents, mais ont somme toute une attente commune. Il ne s'agit pas de contrarier les activités des entreprises mais de les sécuriser, d'en favoriser la rentabilité et d'en assurer la pérennité.

Il est indispensable que les pouvoirs publics, aux niveaux national et régional, engagent une réflexion de fond. S'ados-



ser à des directives européennes paraît essentiel, comme cela a été fait dans divers domaines, notamment en matière d'environnement. Une telle démarche s'inscrirait, sans remettre en cause la souveraineté des Etats de l'Union, dans un schéma de prévention concerté.

Cependant, cette action réglementaire ne saurait suffire. Vu la concurrence mondiale à laquelle aucun secteur d'activités n'échappe, il faudra aider les entreprises à consentir des efforts d'investissements pour se doter des moyens humains et matériels nécessaires. Pour elles, et c'est compréhensible, ce sont des engagements financiers «improductifs». A travers ce soutien financier, il s'agit de mettre en place un pacte commun à l'ensemble des parties afin d'assurer la sécurité collective des populations.

Enfin, il conviendra que le législateur initie une nouvelle démarche en terme de politique de sûreté. La remise à plat de certaines politiques actuelle paraît souhaitable, notamment celle qui concerne les opérateurs privés de sécurité ou de sûreté. Ce type de service aux entreprises n'est pas anodin comme pourrait l'être d'autres types de prestations. Cette démarche passe par:

■ Une réflexion d'ensemble sur une véritable politique de formation professionnelle, des diplômes délivrés et/ou reconnus par les Etats pour le personnel amené à travailler dans le domaine de la sûreté. Il faut en finir avec certaines dérives actuelles qui consiste à employer du personnel peu formé, peu rémunéré et qui connaît un turn over important. Il faut aussi cesser de recourir, comme cela est constaté dans certains cas, à des cascades de sous-traitants qui fragilisent la fiabilité du système. Des efforts substantiels ont été faits par la profession et leurs instances représentatives, mais ces entreprises ou ces personnel méritent mieux, vu l'importance de la mission et la situation qui prévaut aujourd'hui.

- Une démarche beaucoup plus rigoureuse dans l'exercice de ces professions qui doivent concerner tous les acteurs de la chaîne «Sûreté». Le principe pourrait s'inspirer de certaines procédures d'habilitations mises en œuvre par plusieurs pays de l'Union européenne, ce qui assurera une meilleure homogénéité de l'ensemble et une meilleure interopérabilité au sein de même groupes industriels.
- La réalisation d'audits de sûreté par des organismes agréés et indépendants de tous prestataires de services, capables de mobiliser des équipes pluridisciplinaires seules aptes à proposer des solutions techniquement réalistes et appropriées.
- La mise en œuvre de véritables politiques de sûreté qui associent les performances des moyens technologiques modernes, l'intelligence et la réactivité des hommes, la rigueur des procédures opérationnelles.
- A l'instar de ce qui se fait aux Etats-Unis, encouragement d'une meilleure collaboration entre services publics et prestataires privés.

Une telle démarche paraît particulièrement ambitieuse dans une situation économiquement délicate. Elle est pourtant indispensable, dès lors qu'un attentat contre un site chimique pourrait faire des centaines, voire des milliers de victimes. Il se traduirait très certainement et immédiatement par:

- Des tensions intercommunautaires car, pour les opinions publiques concernées et leur perception de_l'événement, ce serait un acte de guerre. Il en serait alors très certainement fini d'un certain consensus sociétal.
- Des progressions très sensibles de l'audience de mouvements à caractère xénophobe, partant apparition d'une instabilité politique qui pourrait perdurer.
- La relance de certaines thématiques récurrentes comme celle concernant la peine de mort.

Et la liste n'est certainement pas close. La protection des sites chimiques s'inscrit donc dans une démarche qui dépasse de loin la seule perception technique et industrielle de la chose. Il paraît donc particulièrement opportun qu'une démarche communautaire puisse s'intéresser à cette préoccupation qui concerne des millions d'Européens. Par delà la stricte approche technique de la menace, elle témoignerait aussi de la volonté de protéger la stabilité politique du vieux continent, tout en privilégiant la cohésion sociale entre des hommes de race, de cultures et de croyances différentes.

E. D./T. C.